

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annie Arseneau	Numéro de permis 2019633	Date d'inspection Le 23 juillet 2024	
Nom de l'établissement Ami Bee #2		Numéro de téléphone (506) 783-4998	
Adresse 866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- L'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse pendant la visite.
- Les jeux extérieurs ont lieu une heure par période de quatre heures. Les périodes de repos rencontrent les besoins individuels de l'enfant. Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Les enfants n'ont pas accès à la cuisine sauf s'ils sont supervisés.
- L'exploitante entretient l'aire de jeu extérieur en sorte d'assurer la sécurité des enfants. L'exploitante fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu extérieur qui est variée et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge.
- Observations:
Les jeux libres. Les enfants s'amuse à faire des dessins, jouer des jeux imaginaires (les animaux sauvages) faits des dessins et des jeux de table. À mon départ les enfants se préparent pour aller jouer dehors.
- Discussions avec l'exploitante concernant la trousse de premiers soins et les médicaments.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 23 juillet 2024

Date

original signé par
Annie Arseneau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 23 juillet 2024

Date